

de novembre 1368 (11). Cette défaite apporta un peu de tranquillité à nos pays pendant les cinq années qui suivirent.

En l'année 1369, l'abbé Guillaume d'Oncieu vient visiter ses ville et chastel de Chazay. Il juge nécessaires de nouvelles réparations aux murailles et aux tours, ce qui nous porterait à croire que Chazay avait subi quelque assaut récent. Il expédie alors à son capitaine châtelain l'ordre d'obliger les vassaux de la châtellenie à travailler aux fortifications de la cité. Un grand nombre repousse ces corvées si nombreuses et si lourdes.

L'abbé a recours alors à la sénéchaussée de Lyon pour forcer à l'obéissance les sujets rebelles de Marcilly, Civrieux, Lozanne et Morancé. Le procès s'engage, le jugement est rendu en faveur de l'abbé, 1370, et les tenanciers de ces bourgs sont contraints d'obéir (12). Cette résistance des vassaux de la baronnie tend de plus en plus à se prononcer, on manifestait de toutes parts cette lassitude à soutenir une guerre sans merci et sans trêve. Cependant l'ennemi menaçait toujours, et l'habitant de nos contrées ne devait pas oublier les services réels que la forteresse de Chazay lui avait rendus, en offrant un refuge à sa famille et à ses biens. Si les Routiers avaient disparu, on allait avoir affaire aux Anglais, Bourguignons et Ecorcheurs, bandes aussi féroces que les précédentes.

L'abbé Guillaume, ayant ainsi muni notre forteresse de nouveaux moyens de défense, dota une chapelle de l'ancienne église de Saint-Pierre pour qu'on y célébrât chaque

(11) Guigue. *Tard-Venus*, p. 174.

(12) Arch. du Rhône. Ainay. *Invent. Pupil.*, chart. 281.